

II UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

ORGANISER UN TERRITOIRE MULTIPOLAIRE : NOUVEAUX EQUILIBRES ET COMPLEMENTARITES ENTRE LES ESPACES

DES DEPLACEMENTS PERFORMANTS

L'accès à la mobilité à tous et partout et la mise en place d'un système de transport proposant des alternatives à l'usage de la voiture sont deux points clefs du projet.

Riche d'une ligne **ferroviaire desservant les pôles structurants entre eux**, le rabattement vers cette dorsale est une opportunité dont le territoire doit se saisir afin d'y structurer son réseau de mobilité.

Dans un territoire très marqué par l'utilisation de l'automobile, l'amélioration des conditions de mobilité impose un changement profond dans les habitudes de déplacements, dans leur organisation et leur pratique.



- **Organiser la ville des proximités**
- **Développer l'intermodalité et les pôles d'échanges**
- **Favoriser les fonctionnements de proximité pour réduire les déplacements automobiles et encourager les modes alternatifs**
- **Résoudre les problèmes de stationnement et de circulation dans l'agglomération lavalloise**
- **Donner un accès à la mobilité à tous**

UNE NOUVELLE OFFRE



La qualité de vie urbaine et sociale repose sur un territoire des proximités. Le SCoT promeut une organisation spatiale où le rééquilibrage de l'armature des commerces, des équipements et des services permettra de réduire les déplacements automobiles, la consommation foncière, et favorisera compacité, accessibilité et sociabilité. Cela passe par le développement d'une offre urbaine satisfaisante selon trois impératifs : un maillage fin du territoire, une bonne accessibilité au quotidien, un meilleur équilibre entre commerce traditionnel et grande distribution.

- **Une offre urbaine de qualité**
En matière de services, commerces et équipements pour le quotidien et basée sur le maillage du territoire qui contribuera à l'animation des lieux de vie et à la création de liens sociaux, conjointement à l'intégration des espaces verts et de nature dans la ville.
- **Développer un commerce attractif et de qualité adapté aux évolutions des besoins**
Rechercher l'équilibre entre le commerce traditionnel et la grande distribution, en s'appuyant sur le maintien de la hiérarchie actuelle des pôles commerciaux.
- **Renforcer les services et équipements métropolitains**
 - ✓ Créer des équipements d'envergure départementale voire régionale tout en adaptant l'offre existante et en les mettant en réseau
 - ✓ Répondre aux besoins générés par l'arrivée de nouvelles populations
 - ✓ Assurer une présence à l'échelon communal garante du lien social.

La proximité de la Bretagne dynamique et de la Région Capitale confère un capital d'attractivité important au territoire. A moyen et long terme, les projections de l'INSEE pour la Bretagne et les Pays de la Loire (avec l'arrivée de la LGV en 2017) mettent en évidence le renforcement de cette attractivité du Grand Ouest qui inclut les Pays de Laval et de Loiron. Les liens entre Laval et les aires urbaines de Paris et de Rennes constituent une réalité et une perspective à développer. Les liens administratifs avec l'axe ligérien doivent être consolidés.

La Mayenne se positionne également à l'articulation entre la Bretagne, la Normandie, le Maine et l'Anjou, articulation renforcée par les liens routiers structurants que sont l'A81 et la RN162.